

Le Chef Chef

**BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES
ET ASSOCIATIVES**

mars 2026 **63**

Le mot du maire

Éloïse BOURREAU-GOBIN

Maire de Saint-Michel-Chef-Chef

Chers Michelois, chères Micheloises,
Chers Tharonnais, chères Tharonnaises,

Ce mois de mars marque la fin d'une mandature riche en projets, en défis relevés et en réalisations concrètes pour notre ville. Six années se sont écoulées, portées par l'engagement, la volonté d'agir et le sens du service public. C'est un moment particulier : celui du bilan, mais aussi celui des remerciements.

Je souhaite d'abord saluer très sincèrement l'ensemble des élus qui se sont investis avec sérieux et conviction tout au long de ces années. Au-delà des sensibilités et des débats — nécessaires à la vie démocratique — chacun a contribué, par son travail et sa présence, à faire avancer nos dossiers et à défendre l'intérêt général. Cet engagement mérite d'être reconnu.

Mes remerciements s'adressent également à tous les agents de la collectivité. Leur professionnalisme, leur disponibilité et leur capacité d'adaptation ont été déterminants. Dans un contexte souvent exigeant, ils ont su maintenir la qualité du service rendu aux habitants, faire évoluer les pratiques et accompagner la mise en œuvre de nos projets. Leur rôle est essentiel et trop souvent discret : qu'ils en soient ici pleinement remerciés.

Nous adressons nos plus sincères remerciements aux associations, entreprises, artisans, commerçants, bénévoles de la médiathèque, du CCAS et acteurs des comités de concertation qui font vivre notre territoire. Par leur engagement et leur esprit de collaboration, ils contribuent chaque jour à la réussite de nos projets communs. Leur énergie collective est une véritable force pour notre communauté.

Durant ces six années, nous avons collectivement posé des bases solides, conduit des transformations utiles et préparé l'avenir. Tout n'est pas toujours parfait, tout ne peut pas être achevé dans un seul mandat, mais le chemin parcouru est réel. Il doit nous rendre confiants dans notre capacité à poursuivre le développement de notre commune.

L'avenir, justement, nous invite à la vigilance autant qu'à l'innovation. Les collectivités font aujourd'hui face à des enjeux nouveaux et structurants : transitions environnementales, adaptation des services, contraintes budgétaires, évolution des risques. La question de l'assurabilité des collectivités en est une illustration concrète : hausse des sinistres climatiques, diminution des garanties, augmentation conséquente des coûts — autant de paramètres qui nous obligent à repenser la prévention, la gestion des risques et la sécurisation de nos équipements. Ces défis ne doivent pas freiner notre action, mais au contraire renforcer notre capacité d'anticipation et de coopération. Un article est d'ailleurs dédié à ce sujet dans cette édition.

La vie d'une collectivité est une œuvre continue. Elle se construit dans la durée, par le dialogue, l'engagement et la confiance. Gardons cet esprit pour les années à venir.

Merci à toutes et à tous pour ces six années d'action au service de notre territoire.

ÉTAT CIVIL

Naissances

- Giulia SAVOIE,
née le 29 janvier
- Jules SAURAT,
né le 2 février
- Enoha LE FAUCHEUR,
né le 16 février
- Louis FILODEAU,
né le 16 février

Mariages

- Davy CADIVOIS et
Nathalie CAUX,
le 14 février
- Gregory DURAND et
Lucie BROUWER,
le 14 février

Parrainage

- Yûna RACAUD-CHAPLAIS,
le 21 février



Une très bonne nouvelle pour la maison des professionnels de santé

Le projet d'une **maison des professionnels de santé combinée à 14 logements** avance bien. La commune a mis à disposition, gratuitement, le foncier et les aménagements routiers afin de favoriser l'arrivée des professionnels de santé.

Situé à proximité de la future résidence intergénérationnelle et du centre de Tharon, **ce nouvel équipement permettra aux habitants de retrouver entre 7 et 8 professionnels de santé à leur disposition.**

Après le vote du conseil municipal du 4 février qui délègue la maîtrise d'ouvrage au CISN, les professionnels de santé ont répondu favorablement au projet. Il y aura une kinésithérapeute, une orthophoniste, une infirmière, une ostéopathe, une masseuse Reiki et Réflexologie, un kinésologue ainsi qu'une podologue.

L'architecte est choisi et le permis de construire sera déposé d'ici quelques mois. **La livraison est prévue début 2028.**



VIE MUNICIPALE

L'assurabilité des communes, un défi devenu prioritaire

Depuis plusieurs mois, les communes de France font face à une situation inédite : assurer les bâtiments et les biens publics devient de plus en plus difficile. Les compagnies d'assurance augmentent fortement leurs tarifs et resserrent leurs conditions de garantie. Cette évolution touche toutes les collectivités, quelle que soit leur taille.



Pourquoi cette hausse des assurances ?

Plusieurs facteurs expliquent cette situation nationale :

- **La multiplication des événements climatiques** (tempêtes, inondations, sécheresses) qui entraînent davantage de sinistres.

- **Le coût croissant des réparations**, notamment sur les bâtiments publics.
- **Des exigences plus strictes des assureurs**, qui cherchent à limiter leurs risques.

Conséquence directe : les primes d'assurance ont augmenté de manière spectaculaire. L'augmentation dépasse **160 %** pour notre commune.

Une gestion responsable de l'argent public

Face à cette hausse, notre commune a fait un choix clair : **refuser une augmentation déraisonnable qui pèserait trop lourdement sur le budget municipal.** Nous avons donc

décidé de **relancer une nouvelle consultation pour certains lots** afin de trouver un assureur proposant des conditions plus équilibrées et compatibles avec nos finances.

Les biens de la commune restent protégés

Il est important de rassurer chacun :

- **Les bâtiments et équipements communaux continueront d'être assurés**, mais pas à n'importe quel prix.
- **Les véhicules municipaux, et notre responsabilité civile, eux, restent pleinement assurés**, sans interruption.

Notre responsabilité est double :

- **protéger le patrimoine de la commune,**
- **et préserver l'argent public**, qui appartient à tous.

Hommage aux victimes du Boivre



L'association Souvenir Boivre Lancaster (ASBL) commémorera bientôt le 81^e anniversaire de la catastrophe du Boivre.

Survenue le 17 mars 1945, cette tragédie endeuilla quinze familles de Saint-Père-en-Retz, Saint-Brevin-les-Pins et Saint-Michel-Chef-Chef : ce

jour-là, des cultivateurs volontaires venus réhabiliter des terrains agricoles transformés en lac par les Allemands ont accidentellement déclenché et ont été projetés par des mines antichars. Les familles, les amis, les associations du souvenir et de la résistance ainsi que le plus large public sont invités à se rassembler à Saint-Brevin-les-Pins **le samedi 14 mars à 10 h 30, au pied du monument et du mémorial, allée de la Catastrophe du Boivre, à l'Ermitage**, en présence des représentants de Saint-Père-en-Retz, de Saint-Brevin-les-Pins et, pour Saint-Michel-Chef-Chef, d'Éloïse Bourreau-Gobin, maire de la commune et d'Yvon Jacob, adjoint au Développement urbain, aux Travaux et au Cadre de vie. Une gerbe sera déposée ; après la sonnerie aux morts et la minute de silence, des enfants feront l'appel des victimes, rendant hommage à celles de ce drame qui s'est produit à quelques semaines de la Libération.

Cérémonie de la citoyenneté

La Cérémonie de la citoyenneté s'est tenue vendredi 13 février. **Les jeunes ayant fêté leurs 18 ans dans l'année étaient conviés à la salle du Conseil.** Après avoir rappelé l'importance du vote et de nos valeurs démocratiques, Éloïse Bourreau-Gobin, maire de la commune, leur a remis leur carte d'électeur et le Livret du citoyen, qui fait le point sur les droits et devoirs du citoyen. Pour achever la cérémonie, jeunes et élus se sont retrouvés autour d'une collation amicale.



Replantation de plus de 300 arbres et arbustes

Au cours des travaux réalisés sur les parcelles bordant la Coulée verte lors du reméandrage du Calais, les arbres de certains secteurs avaient été impactés. Pour restaurer ces espaces, Pornic Agglo Pays de Retz a procédé à la **replantation de plus de 300 arbres et arbustes le long de l'avenue du Calais et du chemin de la Butte de l'Île.**

Deux classes de l'école de l'Horizon étaient invitées à participer à cette opération, mais

les nombreuses intempéries les en ont empêchées.

La plantation s'est déroulée entre le 16 et le 20 février, encadrée par Eddy Renou, technicien de Pornic Agglo Pays de Retz. Les plantations sont composées de haies bocagères choisies pour leurs multiples fonctions : support de biodiversité, qualités hydrauliques, paysagères et de brise-vent.

Françoise Couilleau et Yvon Jacob, adjoints au Maire, lors de la plantation d'un pommier.



Les chenilles processionnaires

Avec le printemps, la saison des chenilles processionnaires se profile à l'horizon ! Comme chaque année à cette période, les services vétérinaires prennent en charge les **chiens et chats victimes des poils urticants de cette chenille.** Pour mieux s'en prémunir, les équipes du 3115 ont développé un outil de signalement en ligne, simple, rapide et efficace : Alerte Chenilles ! Il permet à chacun de signaler et de consulter les lieux où se trouvent ces chenilles urticantes. Vous y consulterez aussi des cartes de vigilance contre les tiques, les crapauds, les canicules... et de nombreux conseils pour le bien-être de vos animaux.

► Lien vers l'outil : <https://bit.ly/alerteveterinaireschenilles>. Site : www.urgences-veterinaires.fr. Numéro d'urgence : 3115 (gratuit depuis fixes et mobiles).



VIE LOCALE ET ÉCONOMIQUE

Maire : Éloïse BOURREAU-GOBIN

À Tharon, un marché dynamique !

Le marché de Tharon affiche une belle vitalité en ce début d'année et confirme son attractivité. Sur l'avenue Foch, à deux pas de la boulangerie et du boucher, de nouveaux commerçants viennent tout juste de s'installer pour proposer leurs produits et leur savoir-faire aux habitants et visiteurs.

Ces nouvelles arrivées renforcent l'offre de proximité, créent une véritable dynamique de parcours et participent activement à l'animation du cœur commerçant. Diversité, qualité et esprit de convivialité sont plus que jamais au rendez-vous.

Le marché de Tharon évolue, se développe et s'affirme comme un pôle vivant et



attractif toute l'année. **Une excellente raison de venir (re)découvrir ses commerces et ses nouveautés.**

► Marché de Tharon, avenues de la Convention et Foch : le samedi matin.
Marché de Saint-Michel, place de l'Église : le mercredi matin.



L'Atelier d'Arielle M.

Après un an de mise en sommeil pour raisons de santé, l'atelier d'Arielle M. revient en pleine forme pour vous proposer des nouveautés. Retrouvez dès maintenant les nouvelles créations pour vos idées de cadeaux : des pièces uniques de créateurs à prix très doux. L'Atelier sera heureux de vous accueillir sur rendez-vous pendant l'année et aux horaires d'ouverture pendant l'été. N'hésitez pas à contacter Arielle !

► L'Atelier d'Arielle M. : 10 avenue Chevrier, 06 64 30 63 78 ou 02 28 53 71 86 et sur <https://www.atelierdariellem.com>.

Ils s'installent sur la commune



Camping Le Soley ***

Hélène et Thomas Devillairs ont repris l'ancien Thar-Cor.

> 43 avenue du Cormier, Tharon
> 02 40 27 82 81
> info@campinglesoleya.com
> www.campinglesoleya.com
> Facebook/Instagram : Campings Capa



Le Salon d'Isa

Isabelle a repris l'ancien salon de coiffure Diminutifs

> 56 avenue de la Convention, Tharon
> 02 40 27 83 08
> Réservation sur Google, Le Salon d'Isa

Erratum

Une erreur s'est glissée dans le numéro de février dans les coordonnées du **Rencard d'la Gare**. Pour le contacter : lerencarddlagare@hotmail.com ou 02 40 39 72 49.

Les élections municipales en pratique

Le 15 mars 2026, vous serez appelés à voter pour élire les conseillers municipaux de la commune et les conseillers communautaires de Pornic Agglo Pays de Retz. Où et comment voter ? Et si vous êtes absent le jour du vote ? Dernier tour d'horizon de quelques questions et de leurs réponses.

Où voter ?

Il y a désormais **6 bureaux de vote** à Saint-Michel-Chef-Chef/Tharon-Plage, répartis sur deux sites : le Canopus et la mairie. Ils seront ouverts de 8 h à 18 h.

Les bureaux n°2 et 6 sont situés au Canopus, 130 bis boulevard de l'Océan. Les autres bureaux se tiendront à la mairie ou à proximité (salle du Conseil, salle des Renardières et Beauséjour). Un fléchage vous dirigera vers le bon bureau.

La carte ci-dessous vous indique la répartition des bureaux de vote en fonction de votre adresse.

Vous pouvez aussi repérer le numéro du bureau sur votre carte d'électeur (cf. photo à droite).

Pour pouvoir voter, vous devez vous munir de **votre carte d'électeur et d'un titre d'identité papier** (carte d'identité, passeport, carte Vitale...), que vous présenterez aux assesseurs.

Lors des élections municipales, on élit une liste entière, le maire étant ensuite désigné lors de la première séance du conseil municipal. Pour mémoire, il n'est pas possible de rayer un nom, car le bulletin serait alors considéré comme nul.

The image shows a sample of a French electoral card. It includes fields for: LIEU DE VOTE, NOM - PRÉNOMS - ADRESSE DU TITULAIRE, N° du bureau de vote, Numéro national d'électeur (à fournir pour donner ou recevoir une procuration), Date de naissance, N° d'identité, Signature du Maire, Cachet de la Mairie, and Signature.

Et les programmes ?

Vous allez recevoir à votre domicile, quelques jours avant les élections, les professions de foi des listes qui se présentent. Vous aurez aussi la possibilité de les retrouver sur le site <https://programme-candidats.interieur.gouv.fr/> à partir du 9 mars.

Vous êtes absent ? Pensez à la procuration !

Si vous êtes absent le jour du scrutin, vous pouvez charger un autre électeur de voter à votre place dans votre bureau de vote : **c'est la procuration.**

Vous aurez besoin soit du numéro d'électeur et de la date de naissance de votre mandataire, soit de ses données d'état civil et de sa commune de vote.

Il vous suffira alors d'effectuer une demande en ligne sur **maprocuration.gouv.fr** ou de remplir le formulaire Cerfa papier n°14952*03, disponible en ligne sur le site service-public.fr (dans ce cas, nous vous remercions d'imprimer le recto-verso sur deux feuilles séparées).

Ensuite, il conviendra de vous rendre au commissariat de police ou en gendarmerie pour valider votre demande en faisant vérifier votre identité.

Pensez à anticiper votre procuration : la gendarmerie doit en effet transmettre le dossier par courrier à la mairie.

Une procuration 100 % numérique !

Si vous pouvez attester de votre identité à l'aide d'un moyen d'identification électronique présumé fiable et certifié, sur France identité par exemple, c'est encore plus simple : vous pouvez faire une **demande de procuration 100 % numérique** ! Après votre demande en ligne, vous n'aurez alors plus à vous déplacer en commissariat de

police ou en gendarmerie*. Vous recevrez un courriel confirmant que votre procuration est acceptée.

Je ne peux pas me déplacer pour justifier de mon identité

Si vous êtes en situation de handicap ou en cas de maladie ou d'infirmité grave, un officier de police judiciaire peut se rendre à votre domicile. Vous devez pour cela envoyer une demande par écrit à un officier de police, accompagnée d'une attestation sur l'honneur signée, indiquant que vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer au commissariat ou en gendarmerie.

J'ai fait une procuration mais je vais pouvoir aller voter

Vous n'avez pas besoin de résilier votre procuration. Prévenez simplement votre mandataire de ne pas voter à votre place !

J'ai reçu une procuration. Comment procéder ?

Présentez-vous dans le bureau de vote de votre mandant. Vous devrez seulement justifier de votre propre identité (à l'aide des mêmes pièces que pour le vote). Vous n'avez pas à présenter la carte d'électeur de votre mandant ni son justificatif d'identité mais cela facilite les opérations de vote.

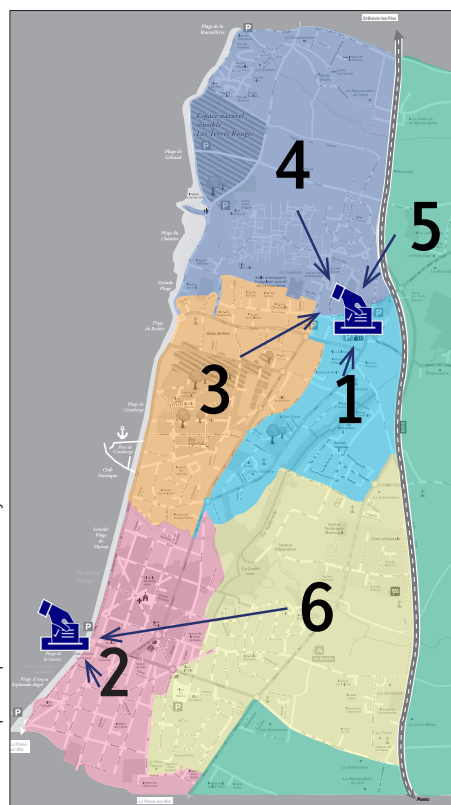
Y aura-t-il un ou deux tours ?

Si une ou deux listes seulement sont candidates, un seul tour peut suffire puisque pour remporter l'élection il faut obtenir la majorité absolue des suffrages exprimés, soit plus de 50 % des voix.

Les candidatures devaient être déposées jeudi 26 février avant 18 heures.

► Plus d'infos sur maprocuration.gouv.fr et sur elections.interieur.gouv.fr.

*Selon le décret n°2023-1389 du 29 décembre 2023.





Dans'&Co rapporte trophées et médailles !

Antonin et Dorine ainsi que Evan et Marine sont les deux couples présentés par Dans'&Co au championnat inter-régional qui a eu lieu le 7 février dernier, à Noyal-sur-Vilaine près de Rennes. Après de très bonnes performances depuis le début de la saison, c'est la consécration : **les champions et vice-champions inter-régionaux en danses latines sont Michelois ! Samba, chachacha, rumba, pazo**

doble et jive, voici les 5 danses sur lesquelles les deux couples ont performé. C'est après une longue journée qu'Evan et Marine ont été sacrés champions, puis Antonin et Dorine vice-champions. La prochaine compétition importante, avec un objectif de finale pour les quatre couples qui y seront présentés par le club : **les critères nationaux les 25 et 26 avril**. Nous leur souhaitons de beaux résultats !

Le saviez-vous ?

Partir en vacances avec VACAF !



Tous les ans, un nombre important de familles et d'enfants ne part pas en vacances,

en grande partie pour des raisons financières. Pourtant, les vacances sont essentielles : elles offrent un temps précieux de partage et de découverte en famille ou en groupe. Les CAF se mobilisent chaque année pour aider leurs familles, notamment les plus fragiles, à financer et ainsi à concrétiser leur projet de vacances. **Les personnes éligibles reçoivent un courrier** sur leur compte CAF, leur permettant d'accéder à des vacances subventionnées et donc à moindre coût. La part de subvention peut atteindre 80%.

► Pour plus de renseignements : relais CAF, place de l'Hôtel de Ville, Saint-Brevin-les-Pins (accueil le lundi matin de 9 h à 12 h sans rendez-vous) ou par téléphone au 3230.

Lycéens du monde recherchent familles d'accueil

L'association **World Education Program (WEP)**, forte de plus de 35 ans d'expérience et présente dans plus de 30 pays, développe les échanges culturels et linguistiques à travers le monde. Chaque année, elle permet à des lycéens internationaux de vivre une immersion scolaire et culturelle à l'étranger. En France, WEP accueille des élèves internationaux souhaitant passer un ou plusieurs trimestres dans l'Hexagone pour perfectionner leur français et découvrir la culture locale. À Saint-Michel-Chef-Chef, la coordinatrice locale **Elina Doucet** recherche des familles prêtes à ouvrir leur foyer à un adolescent étranger.

L'accueil est bénévole : la famille prend en charge le logement et les repas, tandis que les frais de scolarité, transport, activités et dépenses personnelles restent à la charge de l'élève. Les jeunes sont scolarisés dans un lycée proche du domicile et suivent une scolarité classique. Accueillis comme des membres de la famille, les jeunes doivent également en respecter les règles.

► Contact : elina.wep@gmail.com ou au 06 82 31 40 10.



© Freepik

Pour devenir famille d'accueil, il faut avoir au moins 25 ans, un casier judiciaire vierge, habiter à moins de 40 minutes d'un lycée et pouvoir proposer une chambre individuelle (ou partagée avec un enfant du même sexe et d'âge proche). Tous les profils sont les bienvenus.

Une expérience humaine enrichissante, favorisant l'ouverture sur le monde et la création de liens durables.

Journée internationale des droits des femmes

Le 8 mars, la **Journée internationale des droits des femmes** invite à réfléchir aux inégalités encore présentes, tout en mettant en lumière les progrès accomplis. En France en 2025, des avancées importantes ont été réalisées, notamment pour renforcer l'égalité professionnelle et mieux lutter contre les violences faites

aux femmes. La place des femmes continue d'évoluer dans de nombreux domaines comme le travail, la politique ou les médias. À l'école et dans la société, la sensibilisation à l'égalité et au respect progresse également. La parole se libère et est plus entendue. Cette journée rappelle que chacun et chacune peut contribuer, à son échelle, à



faire avancer l'égalité entre les femmes et les hommes. De nombreux progrès restent encore nécessaires pour parvenir à une égalité réelle et durable.

Concert de Guillaume Journey



Après la sortie de l'album « Les Étoiles » en novembre dernier et un concert de présentation complet à la Barakason avec 400 personnes, Guillaume Journey revient sur scène pour un concert événement qui lancera sa tournée estivale 2026, **le samedi 28 mars à 20 h au Canopus**. L'artiste s'inscrit dans une nouvelle vague de pop française authentique. Porté par une voix singulière et une écriture lumineuse mais lucide, il nous donne rendez-vous pour vibrer, ressentir et partager. Une soirée explosive organisée par

l'APE Sainte-Bernadette et soutenue par la Ville de Saint-Michel, avec en première partie les talents locaux de l'école de musique Feel Free.

► Tarif : 16 €. Bar au profit de l'APE de l'école Sainte-Bernadette.

Parenthèse toute douce

L'animal crée naturellement du lien et facilite la relation à l'autre. Sans jugement, il va spontanément vers chacun, stimule, éveille et apporte du réconfort en toute simplicité. Lapins, cochons d'Inde, hamsters, poules et bien d'autres vous attendent, avec Sylvine, pour un moment de douceur et de partage, **samedi 7 mars à 10 h 30** à la médiathèque.

► Atelier gratuit sans réservation.



Les femmes à l'honneur !

Le printemps arrive et avec lui, son lot d'événements annonciateurs d'une belle saison qui commence ! **Le Printemps du cinéma, du 23 au 25 mars**, vous fera découvrir 4 films au tarif unique de 5 € la séance, notamment **Marty Supreme** avec Timothée Chalamet et Gwyneth Paltrow (le 23 à 20 h 30) et **Walter lapin**, un film d'animation en avant-première (le 22 à 16 h). Ce sera aussi un mois dédié aux femmes avec, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, la projection de **Premières Lunes** (le 6 à 20 h 30), suivie de la lecture d'une nouvelle par Evelyne Gautier et d'un échange avec la psychologue Emmanuelle Noël et la sage-femme Marie-Christine Thierry. Toujours dédiés aux femmes, les films **La Maison des femmes** avec Karine Viard et Laëtitia Dosch (les 25 à 20 h 30 et 28 à 15 h), **Coutures** avec Angelina Jolie (le 22 à 20 h 30) et **Les**

Voyages de Tereza (le 9 à 20 h 30 en VO) vous toucheront par la qualité et la profondeur des relations qui unissent toutes ces femmes. Mars laissera une large place aux comédies familiales dont **LOL 2.0** avec Sophie Marceau (le 21 à 18 h), **Les Enfants de la résistance** avec Artus et Gérard Jugnot (les 14 à 15 h 30 et 24 à 14 h) et **Chers Parents** avec André Dussolier et Miou-Miou (le 29 à 20 h 30). Enfin, les cinéphiles se laisseront surprendre par le magnifique **Le Mystérieux Regard du flamant rose** (le 30 à 20 h 30 en VO), un western des temps modernes sur fond de

désert chilien... et bien d'autres encore que vous découvrirez dans notre programme disponible sur notre site internet. N'hésitez pas à vous inscrire pour recevoir la newsletter. Rejoignez-nous et vive le cinéma !



► Le programme est disponible sur le site du cinéma (<https://bit.ly/3DrbZDK>) ou de la mairie (<https://stmichelchefchef.fr/le-cinema>).

PAROLE À LA MINORITÉ

Chers concitoyens,

Depuis le début de ce mandat municipal, nous avons souhaité partager avec vous, en toute sincérité, nos réflexions, nos suggestions, sur la gestion et l'avenir de notre commune. A travers nos articles du Chef-Chef, notre objectif a toujours été de vous informer en toute transparence sur la situation et de maintenir ce lien essentiel entre les élus que nous sommes et les habitants.

Aujourd'hui, nous souhaitons simplement vous dire merci !

Merci pour votre fidélité de lecture et pour l'attention que vous portez à notre commune.

Être élu, c'est agir, décider et construire, mais aussi expliquer, rendre des comptes et rester à l'écoute.

Nous avons essayé d'appuyer nos articles avec des éléments précis et des chiffres indiscutables pour vous interpeller sur des situations qui nous préoccupaient et répondre à vos questions, dont l'absentéisme et les dérapages budgétaires de certains projets.

Les chiffres d'une commune donnent la réalité de la situation et doivent alerter, même si leur lecture peut être moins attractive qu'un bel effet d'annonce.

Notre commune avance grâce à l'enga-

gement de nombreux acteurs : les agents municipaux, les associations, les bénévoles, les partenaires, ses habitants, ses élus... Le rôle de tous est primordial et le bon fonctionnement de l'ensemble est nécessaire. Nous espérons que tous les élus vous ont apporté le soutien et l'écoute nécessaire ?

Merci à tous pour votre engagement passé ou à venir ainsi que votre attachement pour notre commune.

Nous sommes à votre disposition par mail : stmichelchefchef2020@gmail.com

Deux ateliers ludiques et instructifs avec l'Agglo

Micropolluants, késako ?

Les micropolluants sont des substances polluantes présentes à des concentrations très faibles dans l'eau, dans l'air ou le sol, et qui peuvent avoir une action toxique sur les organismes ou les écosystèmes. Cet atelier vous permettra d'en apprendre plus, de savoir comment les éviter et de leur trouver des alternatives.

• **Mercredi 4 mars** : 15 h-16 h 30 – salle Petite Boussole (10 personnes maximum). Inscription : <https://enquetes.pornicagglo.fr/index.php/442181?lang=fr>.



Fresque de l'eau

Sur le même modèle que la Fresque du climat, la Fresque de l'eau est un atelier participatif reposant sur l'intelligence collective. Cet atelier permet de vulgariser les grands enjeux de l'eau : petit et grand cycle de l'eau, usages de l'eau, impact du dérèglement climatique sur l'eau... À la fin de cet atelier, l'eau n'aura (presque) plus de secrets pour vous !

• **Mercredi 18 mars** : 14 h-17 h – salle Astrolabe (8 personnes maximum). Inscription : <https://enquetes.pornicagglo.fr/index.php/168128?lang=fr>.



► Gratuit, à partir de 16 ans, inscriptions via les liens ci-dessus. Lieu des ateliers : siège de Pornic Agglo Pays de Retz, 2 rue du Dr Ange Guépin, Pornic.

VIE ASSOCIATIVE

Rejoignez le club Dans'&Co !

Envie de bouger, de vous amuser et de progresser dans une ambiance conviviale et dynamique ? Le club Dans'&Co, à Saint-Michel-Chef-Chef, vous propose des cours et stages de danse accessibles à tous, du très débutant au danseur confirmé. Encadrés par des professeurs passionnés et expérimentés, les cours allient plaisir, technique et bonne humeur, dans un esprit de partage et de progression. Vous pourrez y découvrir la salsa cubaine, la danse de salon, la danse swing mais aussi des formations de compétiteurs

pour ceux qui souhaitent aller plus loin. Les prochains stages auront lieu au Complexe de la Viauderie **le 8 mars (Lindy hop), le 5 avril (salsa cubaine), le 3 mai (tango et chachacha) et le 7 juin (west coast swing)**. Les 2 niveaux (débutant de 10 h à 11 h, intermédiaire/avancé de 11 h à 12 h) permettront à chacun de s'essayer à une nouvelle danse, perfectionner son style ou simplement passer un excellent moment sur la piste !

Faites le premier pas, Dans'&Co s'occupe des suivants !

► Plus d'informations au 06 17 09 93 49 ou à dansandco@outlook.fr. Allez les rencontrer durant leurs cours (hors vacances scolaires) les lundis et mercredis soir de 19 h 30 à 21 h 30. Facebook et Instagram @ dansandcostmichel et Internet sur <https://dansandco.wixsite.com/dansandco>.



(Ré)inscriptions à l'AMAP



La journée d'inscription et de réinscription pour le semestre printemps-été 2026 (du 28 avril au 20 octobre) aura lieu **le samedi 28 mars de 10 h à 13 h à la salle de Jade** à Tharon. Vous aimez l'idée d'une agriculture responsable et de proximité ? Venez vous inscrire ou vous réinscrire lors de cette journée pour favoriser les producteurs, locaux et de proximité, qui vous proposent des produits bio ou écoresponsables : légumes, œufs, volailles, pains, miel, galettes, produits laitiers et viande... L'AMAP Saint-Michel/Tharon sera heureuse de vous accueillir !

► Plus d'infos sur <https://amap-st-michel-tharon.blogspot.com/>.

Exposition véhicules anciens

Chaque **1^{er} dimanche du mois**, l'association Arbracame vous propose une exposition de véhicules anciens : autos, motos, utilitaires, âgés d'au moins 30 ans. Un rendez-vous gratuit de passionné(es) vous attend **le 1^{er} mars de 10 h à 13 h** en salle de Jade, avenue de la Convention à Tharon-Plage.

► Plus d'infos à queffurus.christian@gmail.com ou au 06 44 02 67 30.



Les Planches du Redois affichent complet !

Leur pièce de théâtre « **C'est pas Clerc !** » de Viviane Tardivel affiche complet. Les Planches du Redois remercient les personnes qui ont réservé leurs places et s'excusent auprès de celles qui n'auraient pas pu en obtenir ! Merci de votre compréhension.

► Plus d'informations à lesplanchesduredois@orange.fr.

Le Comité des fêtes, pour renforcer le lien social

Créé en février 2025, le Comité des fêtes est composé de 25 bénévoles dynamiques et passionnés qui œuvrent tout au long de l'année pour proposer des événements festifs, conviviaux et ouverts à tous les habitants de la commune et ses environs. **Les événements proposés sont autant d'occasions de se**

retrouver, d'échanger et de renforcer le lien social qui fait la richesse de notre commune. Les bénéfices issus de ces événements permettront à l'équipe du Comité des fêtes de créer un char pour défilé dans notre commune et les communes voisines. De nouveaux projets sont déjà en préparation, avec la même

dynamique de partage. Le Comité des fêtes tient à remercier chaleureusement les bénévoles, les partenaires, la municipalité ainsi que tous les participants pour leur soutien et leur enthousiasme, sans lesquels rien ne serait possible.

Ci-contre, décorations de la soirée d'Halloween.



Composez avec les fleurs !

L'association Floretz vous propose un atelier Décor floral de printemps pour réaliser des compositions florales **le vendredi 27 mars à 9h ou 14h** en salle Beauséjour. Les fleurs, les végétaux et autre matériel sont fournis. Pensez à apporter une protection de table, un sécateur, une paire de ciseaux, une petite pince, un sac poubelle, un chiffon et un rouleau de scotch.

► Réservation obligatoire avant le 21 mars en précisant le créneau horaire choisi. Tarif : 22 €. Inscriptions à floretz44@gmail.com ou au 06 66 85 42 86.



Atelier de réparation participatif

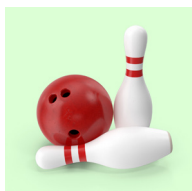
Le Repair Café vous propose sa prochaine session d'atelier réparation **le jeudi 5 mars de 17h 30 à 19h 30** au Café du Square, 47 avenue de la Convention à Tharon. Attention, vous ne pouvez pas apporter d'objets volumineux comme une télé ou un micro-ondes.

► Ouvert à tous, consommation et participation à prix libre. Infos à contact@reinventonsnous.org.

Bowling par Abold'rnat

L'association Abold'rnat vous invite à venir participer à un bowling naturiste le **samedi 7 mars de 9h à 13h** au Jade Bowling de Saint-Brevin.

► Plus d'informations à aboldrnat@gmail.com.



© Freepik

Concours de Belote !

Le Comité des fêtes organise un concours de belote **le dimanche 29 mars** en salle des Renardières. Sur place, vous trouverez un bar, des crêpes et des gâteaux. Ouverture des portes à partir de 13h et début du jeu à 14h.

► Tarif : 10 €/personne. Pré-réservation à comitedesfetesstmichelchefchef@gmail.com ou au 06 50 99 17 51.



L'Art dans le bocal fait son bal

L'association L'Art dans le bocal organise un bal avec une performance live de DJ Deeace, **le 28 mars de 21h à 1h** en salle Beauséjour à Saint-Michel-Chef-Chef.

► Tarif : 12 € (boisson offerte). Réservation via le QR code et sur place dans la limite des entrées disponibles. Contact : lebalcontact@gmail.com, lartdanslebocal@gmail.com ou Instagram @lebal_



Championnat départemental de badminton

Venez assister au championnat départemental sénior de badminton ! Organisé par le CODEP44 et le club de Jade, il se tiendra **les 4 et 5 avril** au Complexe de la Viauderie.

► Buvette et restauration sur place tenus par le club (CB acceptée). Renseignements à bcjade44.tournoi@gmail.com.



AGENDA

DIMANCHE 1^{er} MARS

Exposition de véhicules anciens, par Arbracame

De 10h à 13h > Salle de Jade

DU 3 MARS AU 2 JUIN

Programme de prévention des chutes, par Le Poulp'

Le mardi, de 14h à 15h > Complexe de la Viauderie

JEUDI 5 MARS

Atelier de réparation participatif, avec le Repair Café

De 17h 30 à 19h 30 > Café du Square

SAMEDI 7 MARS

Bowling naturiste, avec Abold'rnat

De 9h à 13h > Jade Bowling de Saint-Brevin

Médiation animale avec Sylvine, par la Mairie

10h 30 > Médiathèque

DIMANCHE 8 MARS

Journée internationale des droits des femmes

MERCREDI 11 MARS

Après-midi jeux de société, par la Mairie

14h 30 > Médiathèque, sur réservation

SAMEDI 14 MARS

Cérémonie d'hommage aux victimes du Boivre

10h 30 > Ermitage à Saint-Brevin

DIMANCHE 15 MARS

Élections municipales, 1^{er} tour

De 8h à 18h > Bureaux de vote de la commune

DIMANCHE 22 MARS

Élections municipales, 2^e tour

De 8h à 18h > Bureaux de vote de la commune

VENREDI 27 MARS

Atelier de composition florale, avec Floretz

9h ou 14h > Salle Beauséjour

SAMEDI 28 MARS

(Ré)inscription à l'AMAP

De 10h à 13h > Salle de Jade

Concert de Guillaume Journey, par l'APE Sainte-Bernadette

20h > Canopus

Le Bal, par L'Art dans le bocal

21h > Salle Beauséjour

DIMANCHE 29 MARS

Concours de belote, avec le Comité des fêtes

Dès 13h > Salle des Renardières

MARDI 31 MARS

Dernier jour d'inscription à la collecte des encombrants et pour le recyclage des coquilles (déchèteries de La Genière, des Merles et du Pont Béranger)

SAMEDI 4 ET DIMANCHE 5 AVRIL

Championnat départemental sénior de badminton, par le club de Badminton de Saint-Michel-Chef-Chef

> Complexe de la Viauderie

Mairie de Saint-Michel-Chef-Chef

17, rue du Chevecier
Lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30
Samedi de 10h à 12h
02 40 64 99 99
mairie@stmichelchefchef.fr
www.stmichelchefchef.fr

Facebook Instagram @villedesaintmichelchefchef

Directrice de la publication :

Éloïse BOURREAU-GOBIN, Maire

Conseillère déléguée à la

communication : Sandra DAVAL

Rédaction : Sandra DAVAL, Évelyne

DURANDAL et Anaïs DAVID

Service Communication : 02 40 64 99 99

communication@stmichelchefchef.fr

Dépôt légal : mars 2026